2.2/20-1809_V1.1

Prorogation

Valide du **30 janvier 2024**

au **31 mars 2025**

Sur le procédé

Bardage DUCTAL® F Clad® et Ductal® Cladia® fixation invisible

Document non valide

Titulaire(s) : **Société Lafarge ciment Distribution**
14-16 Boulevard Garibaldi
92130 ISSY LES MOULINEAUX
TSA60001
France
Tél. : 01 58 00 60 00
Email : ductal@lafargeholcim.com
Internet : https://www.ductal.com

Distributeur(s) : **Société Fehr Technology AG**
Franz-John Strasse 13/1
77855 Achern _ Deutschland
Tél. : 0049 7841 6812 904
E-Mail: architectural@fehrgoup.com
Internet : www.fehrgroup.com

Société Zanette srl
Via Brigata Osopo, 190
33074 Vignovo di Fontanafredda
Tél. : 0039 0434 565026
Email : info@zanette.com
Internet : www.zanette.com

Groupe Spécialisé n° 2.2 - Produits et procédés de bardage rapporté, vêtage et vêture

Famille de produit/Procédé : Bardage rapporté en béton fibré à ultra hautes performances

COMMISSION CHARGÉE DE FORMULER LES AVIS TECHNIQUES

Secrétariat : CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - email : secretariat.at@cstb.fr

www.ccfat.fr

Les Avis Techniques sont publiés par le Secrétariat des Avis Techniques, assuré par le CSTB ; Les versions authentifiées sont disponibles gratuitement sur le site Internet du CSTB (http://www.cstb.fr)

AVANT-PROPOS

Les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction des éléments d'appréciation sur la façon de concevoir et de construire des ouvrages au moyen de produits ou procédés de construction dont la constitution ou l'emploi ne relèvent pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.
Au terme d'une évaluation collective, l'avis technique de la commission se prononce sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés relativement aux exigences réglementaires et d'usage auxquelles l'ouvrage à construire doit normalement satisfaire.

Version du document

Description	Rapporteur	Président
Prolongation de l'Avis Technique 2.2/20-1809_V1 disponible sur le site Web Evaluation 2.2/20-1809_V1.	Youcef MOKRANI	Stéphane FAYARD

Avis du Groupe Spécialisé

Par décision du Groupe Spécialisé n° 2.2 - Produits et procédés de bardage rapporté, vêtage et vêture de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques, en date du 30 janvier 2024, la validité de l'Avis Technique **2.2/20-1809_V1** est prolongée jusqu'au 31 mars 2025.

Document non valide